

Titre: Comparaison de cartes décisionnelles

Auteurs: Valérie Brison et Marc Pirlot

Adresse: Université de Mons, Faculté Polytechnique  
9, Rue de Houdain, B-7000 Mons, Belgique  
{valerie.brison,marc.pirlot}@umons.ac.be

Comment comparer l'état d'un territoire à différentes époques? Plus précisément, supposons que nous disposions initialement d'une carte d'un territoire, divisée en unités géographiques. L'état environnemental de chaque unité géographique est évalué sur une échelle ordinale. Après un certain temps, et, par exemple, après application d'actions appropriées visant à améliorer la situation, l'état du territoire a évolué. L'état de certaines unités géographiques s'est amélioré; pour d'autres, il s'est détérioré. La question que nous nous posons est la suivante: globalement, l'état du territoire s'est-il amélioré ou a-t-il empiré?

Nous proposons plusieurs modèles formels permettant de comparer deux états d'un même territoire. Dans un premier modèle, seule intervient la répartition des unités géographiques dans les différentes catégories de l'échelle ordinale, sans tenir compte de la localisation de ces unités géographiques. Notre second modèle permet de prendre en compte des "attributs géographiques" comme la proximité d'habitations, d'un cours d'eau, de routes, etc. Nos deux modèles peuvent être caractérisés par des propriétés (axiomes) qui font sens dans un contexte géographique.